

Politique de Sorbonne Université en faveur d'une science en confiance, responsable et ouverte

1. La démarche scientifique au cœur d'une responsabilité qui concerne toute la communauté

La démarche scientifique et la grande diversité des savoirs auxquels elle donne corps sont au cœur de l'activité de la communauté de Sorbonne Université, au cœur de ce qu'apportent à la société ses missions de recherche, de formation, de valorisation. C'est ce qui donne sens à l'implication sans réserve des membres de sa communauté de travail. C'est ce qui fait la force et la singularité de l'université : elle est fondamentalement attachée à faire de la science un bien commun dont l'étude et l'enrichissement reposent sur l'exercice exigeant de la liberté académique.

Sorbonne Université est porteuse d'une double responsabilité, scientifique et sociale. Elle doit cultiver et produire une science¹ intègre, robuste et fiable au regard des exigences propres à la démarche scientifique, et être reconnue comme telle par la société, les citoyens, les pouvoirs publics, les décideurs, les médias. Elle doit également se montrer attentive aux questionnements éthiques qu'elle rencontre, et y réfléchir en acteur institutionnel responsable vis-à-vis de la société, de ses attentes, des défis auxquels elle fait face. Cette double responsabilité, portée par l'établissement à toutes les échelles, engage la communauté de Sorbonne Université tout entière : elle concerne tous ceux qui y travaillent, quel que soit leur employeur, leur métier, leur statut.

2. Les exigences de la démarche scientifique dans un contexte en mutation

Alliant créativité et rigueur rationnelle, sens critique et impartialité, doute et échange de points de vue, la démarche scientifique tient aux exigences et bonnes pratiques que doivent prendre en compte dans leur activité les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, les chercheurs ou chercheuses pour parvenir à des connaissances éprouvées, tendant à l'universalité. Elle reste à distance des logiques et intérêts des contextes particuliers de celles et ceux qui s'y consacrent. Ce n'est pas pour autant une démarche exclusivement intellectuelle de recherche de vérités : elle s'appuie sur des pratiques et des savoir-faire. Pour mieux cerner ses objets et mettre à l'épreuve sa connaissance des lois de la nature, elle développe des connaissances, des instruments et invente des technologies qui lui permettent non seulement de progresser mais aussi de répondre à des besoins de la société. La science est ainsi un des vecteurs importants de la transformation des sociétés, de l'économie... et du monde dans lequel elle se déploie. Quand ces différents vecteurs de transformations divergent et engendrent des tensions pour l'activité des scientifiques, il devient nécessaire d'ajuster la façon de concevoir et de mettre en pratique les exigences de la démarche scientifique en dialogue avec et pour la société.

3. Des enjeux nouveaux : l'intégrité scientifique et la science ouverte

L'intégrité scientifique et la science ouverte sont, depuis quelques années, des enjeux d'une importance croissante. Les obligations et exigences dont elles sont porteuses renvoient à la vocation première de la science – produire des connaissances nouvelles et en faire bénéficier la société – mais appellent une réflexion de fond pour être traduites et mises en œuvre dans le contexte où la science désormais se pratique. Parallèlement, l'éthique de la recherche s'étend au-delà de la bioéthique à de nombreux autres domaines, et le respect de la déontologie des agents publics requiert une grande vigilance. Qu'il s'agisse des lois, règles ou bonnes pratiques que doit respecter le travail scientifique pour parvenir à des résultats robustes et fiables, éthiques et responsables, les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, chercheurs et chercheuses se trouvent face à des obligations ou recommandations nouvelles. Requérant temps, moyens et compétences, leur prise en compte est source de questionnements. Perçues comme étant extérieures à leur travail de scientifique, elles mettent en tension leurs pratiques.

¹ La « science » est entendue ici au sens large. Elle désigne aussi bien les humanités, les sciences médicales, que toutes les autres sciences et savoirs établis dans le respect des exigences de la démarche scientifique..

4. Des référents au service d'une science intègre, éthique et ouverte

Pour accompagner la communauté dans l'appropriation de ces nouveaux enjeux, Sorbonne Université a missionné des référents. Positionnés en tiers de confiance vis-à-vis de la communauté universitaire, et agissant en toute indépendance, le référent intégrité scientifique et le déontologue, le comité d'éthique de la recherche et la commission déontologie et intégrité scientifique de la faculté de médecine ainsi que le médiateur (IDEM²) sont à même de conseiller, de donner des avis, d'ouvrir des espaces de discussions et d'attention sur les pratiques et situations concrètes qui posent questions aux collègues et qui engagent à différents titres leurs responsabilités :

- en tant que scientifique, au regard des règles et exigences d'une activité scientifiquement intègre ;
- en tant qu'agent de la fonction publique, au regard de ses obligations (cumuls, intérêts...) ;
- en tant que scientifique engageant des recherches impliquant la personne humaine non interventionnelle, au regard des principes et questionnements éthiques qu'il doit prendre en compte ;
- en tant qu'agent ou usager de l'établissement, au regard des possibilités de médiation auxquelles il doit pouvoir recourir en cas de conflit.

Par ailleurs, en phase avec celle qui est menée en France et en Europe, la politique volontariste de Sorbonne Université en faveur de la science ouverte s'appuie sur une mission de conseil qui en déploie et concrétise les objectifs. Précisant l'engagement de Sorbonne Université et de sa communauté en matière de science ouverte, les textes³ votés en Commission recherche sont allés de pair avec le développement d'actions portées par les services qui accompagnent les scientifiques dans la mise en œuvre de leurs obligations et le respect des bonnes pratiques. Ces actions contribuent à faire de la science ouverte une méthodologie de traçabilité et de partage des productions de la recherche qui va dans le sens d'une science plus intègre et davantage reproductible.

5. Avoir une approche intégrée de ces différents enjeux

L'ambition est d'inscrire les exigences propres à ces différentes missions (IDEM et science ouverte) dans la culture de l'établissement au sein de ses différentes communautés scientifiques comme de ses services d'appui. Il s'agit de faire en sorte qu'elles soient progressivement considérées non comme des à-côtés de la démarche scientifique, mais comme les vecteurs d'une même réflexivité sur les pratiques contribuant à fiabiliser, à responsabiliser et à ouvrir la science.

Cela conduit à réfléchir aux problématiques de science ouverte et de données de la recherche en lien avec les questions d'intégrité, d'éthique, de déontologie, à identifier les interactions possibles entre ces missions et à traiter les sujets qui sont à leurs interfaces, y compris lorsqu'ils donnent lieu à des injonctions contradictoires.

6. Faire de la confiance, de la responsabilité et de l'ouverture les trois piliers indissociables de la responsabilité scientifique et sociale de l'établissement

Œuvrer pour une science en confiance, responsable et ouverte, c'est articuler les missions IDEM et science ouverte, intégrer leurs exigences dans une vision renouvelée de la démarche scientifique et mettre ainsi en phase les responsabilités scientifique et sociale, interne et externe de l'établissement.

Une science « en confiance »

La confiance dont a besoin la science favorise l'exercice de la liberté d'esprit et l'inventivité que requiert la recherche aussi bien que l'exercice critique du doute et du questionnement mutuel. La confiance se construit. Le dialogue en est un outil et donne sens à ce que l'on fait. La science n'étant pas le fruit du travail des seuls scientifiques mais une production collective qui implique d'autres métiers, cette confiance doit s'étendre à l'échelle du collectif de travail.

Veiller au cadre de confiance à l'échelle de l'établissement et de ses composantes, c'est expliciter « qui est responsable de quoi » et faire en sorte que les injonctions qui mettent sous tension l'établissement

² Acronyme désignant les missions Intégrité scientifique, Déontologie des fonctionnaires, Ethique de la recherche et Médiation.

³ Cf. <https://www.sorbonne-universite.fr/universite/nos-engagements/la-science-ouverte>

soient explicitées et régulées au bon niveau de responsabilité, de manière à être mieux comprises par celles et ceux qu'elles concernent. Mais c'est aussi, dans cette organisation faiblement intriquée qu'est l'université, favoriser les possibilités de rencontres et d'interactions fécondes entre collègues.

Une science « responsable »

Une science responsable prend en compte la dimension éthique des recherches qu'elle conduit au regard des valeurs et principes qui sont au fondement d'une société démocratique et de la nécessité de répondre aux défis environnementaux. Cette réflexion doit porter sur les modalités et protocoles de recherche comme sur les bénéfices possibles de ses résultats pour la science et la société ; elle ne doit pas être l'affaire des seuls spécialistes et des scientifiques mais aussi de représentants de la société civile.

Cette responsabilité amène ainsi l'établissement à se positionner, en lien avec les autres acteurs et opérateurs de recherche, dans ses relations avec la société et dans sa politique partenariale.

Une science « ouverte »

La science se doit d'être pour elle-même ouverte : les résultats d'une équipe de recherche doivent être mis à l'épreuve de la lecture critique qu'en auront des scientifiques extérieurs compétents dans le domaine pour être validés et ainsi fiabilisés. Cela vaut également pour la mise en accès des données d'une recherche. L'ouverture de la science à la société est par principe une obligation pour la recherche financée par l'argent public, et c'est aussi un facteur d'interactions potentiellement fécondes. Mais cette ouverture est conditionnée par la nécessité de prévenir les risques de mésusages. « Aussi ouverte que possible », la science se doit d'être « aussi fermée que nécessaire », que ce soit pour des raisons liées à des enjeux publics, tels que l'intérêt national (secret défense, sûreté de l'État), ou privés, quand il y va par exemple de données personnelles ou de valorisation économique (secret des affaires).

7. Quelle action pour une appropriation par la communauté universitaire ?

Ainsi présentés, les enjeux d'une science en confiance, responsable et ouverte restent assez généraux et abstraits. Pour que la communauté puisse se les approprier, il faut d'abord les faire parler, les illustrer par des situations concrètes types, par des exemples tirés de la vie et du travail des équipes.

D'une équipe à l'autre, d'une discipline à l'autre, ces enjeux se déclineront en effet différemment. La question des biais, pour prendre un exemple parmi d'autres, ne se pose pas de la même façon dans des disciplines expérimentales et dans des disciplines historiques, selon qu'elle se pose pour le chercheur ou pour l'expert ou l'évaluateur.

Donner sens à ces enjeux relève aussi bien des équipes, des unités ou des composantes elles-mêmes que de la mission chargée de porter les valeurs d'une science en confiance. Par des actions de communication et de sensibilisation, menées en dialogue avec les équipes ou composantes, celle-ci les donnera à voir et à entendre à l'ensemble de la communauté.

Des actions de formation permettront une appropriation plus explicite des connaissances et des compétences que requiert la prise en compte, en situation, des exigences d'intégrité, de déontologie, d'éthique et de science ouverte. En cours d'élaboration, un référentiel de compétences comportant différents niveaux contribuera à rendre opérationnelles ces exigences.

Conduites avec quelques mêmes objectifs définis en tenant compte des spécificités propres aux différentes communautés scientifiques, ces actions, par leur lisibilité et cohérence, devront faciliter l'implication de nos partenaires tutelles de nos unités de recherche dont les EPST et l'Alliance.